

Un partenariat qui vous rend la location plus simple !

Utilisez notre plateforme de logement et accédez à de nombreuses offres : studios, colocations, résidences étudiantes... En tant qu'étudiant, vous êtes autonome sur la plateforme et cherchez le logement qui vous convient en toute autonomie.



**Annonces exclusives
et tout budget**



**Démarches simplifiées
et 100% en ligne**



**Accompagnés jusqu'à
la fin de la location**

Du dossier de location à la réservation du logement, toutes les démarches s'effectuent sur la plateforme

housing.esc-pau.fr

3 étapes et c'est loué !



Ciblez votre logement grâce aux filtres afin de trouver la perle rare et prenez contact avec des loueurs.



Complétez votre dossier de location avec votre pièce d'identité et un justificatif d'admission à votre établissement



Réservez et payez en ligne !

Comment s'inscrire ?

1/ Cliquez sur « Espace Locataire » et « M'inscrire avec mon email »

Dès votre inscription, indiquez vos critères de recherche, notamment en indiquant votre budget et le type de logement recherché.

Concernant les dates, mettez la date à laquelle vous pensez emménager ou la date à laquelle le propriétaire souhaite que le bail démarre (par exemple au 1/08 même si vous arrivez un peu plus tard). Pour la date de fin, mettez une date de sortie estimée après votre première année scolaire : dès la fin de vos cours, avant l'été, voire fin août si vous pensez garder votre logement plus longtemps.

2/ Certifiez votre compte en rentrant le code HOUSINGESCPAU ou votre lettre d'admission

3/ Complétez votre dossier locataire

En plus de vos informations personnelles, téléchargez une copie de carte d'identité et la lettre d'acceptation de l'école

Si vous avez un garant en France, déposez sa pièce d'identité, ses 3 derniers bulletins de salaire et son dernier avis d'imposition.

Si vous n'avez pas de garant résidant en France, Studapart peut se porter garant pour vous. Attention, la Garantie Loyers Impayés de Studapart est une garantie payante. A ne pas confondre avec l'offre profil garanti, qui augmente vos chances d'être choisi.

Comment effectuer une réservation ?

1/ Trouvez une annonce qui vous intéresse et échangez avec le bailleur via la messagerie instantanée

Prenez contact avec plusieurs loueurs. Plus vous faites des demandes, plus vous avez des chances de trouver ! En moyenne, un locataire fait 7 demandes avant d'être logé. Contactez le propriétaire en cliquant sur « Envoyer un message au loueur ».

D'autres étudiants cherchent en même temps que vous. Prenez le temps de consulter les nouvelles offres régulièrement et de répondre aux loueurs rapidement. Aussi, rédigez vos messages avec attention et toutes les formes de politesse. Courtoisie et réactivité sont vos plus grands alliés !

2/ S'il vous donne son accord, réservez et payez en ligne

Pour confirmer la réservation, vous devez payer par carte bancaire :

- le 1^{er} mois de loyer
- les frais de dossier de Studapart
- la Garantie Studapart si vous n'avez pas de garant en France

Payer par virement bancaire est aussi possible mais le délai est beaucoup plus long et vous risquez de perdre l'option.

Ne jamais transférer d'argent au bailleur en dehors de la plateforme avant la remise des clés.

Le premier loyer est automatiquement versé au loueur. Pour les suivants, les paiements devront être effectués directement entre vous.

3/ Dès que votre réservation est effective, Studapart vous transmet un certificat de location, que vous pourrez annexer à votre dossier de demande de visa

Quelques précisions

Et le dépôt de garantie ?

Il n'est pas pris en charge par Studapart. Vous devrez le donner au bailleur le jour de l'entrée dans votre logement.

Le profil garanti, c'est quoi ?

Cette option payante vous permet de booster votre candidature et de maximiser vos chances. Avec un badge apposé à votre nom, vous gagnez en visibilité et vous démarquez des autres candidats.

Si un loueur vous propose de devenir locataire et que vous n'avez pas de garant, vous êtes alors éligible gratuitement à la Garantie Studapart.

Le profil garanti est non remboursable, que vous trouviez ou non un logement avec Studapart et il est valable 6 mois à partir de la date d'achat.

Quelles sont les conditions d'annulation d'une réservation auprès d'un propriétaire ?

- à plus de 30 jours avant la date d'entrée renseignée sur la plateforme : remboursé uniquement du 1er loyer et de la Garantie Studapart.
- à moins de 30 jours avant la date d'entrée renseignée sur la plateforme : remboursé uniquement du montant de la Garantie Studapart.
- après la date d'entrée renseignée sur la plateforme : aucun remboursement possible.

Des conditions particulières peuvent s'appliquer suite à un refus de visa en fonction de la date d'annulation. Transmettez vos justificatifs pour appréciation de la situation à : support@studapart.com.

Voir les conditions générales : <http://help.studapart.com/fr/articles/835170-conditions-generales-d-utilisation-locataire-de-la-plateforme-studapart>

Dois-je souscrire l'assurance habitation ?

Assurer votre logement est obligatoire mais vous pouvez choisir l'assureur que vous souhaitez. Studapart vous proposera de la souscrire directement sur la plateforme pour vous faciliter la vie.

Contact

Echangez avec l'équipe support 6j/7 de 9h à 20h via :

- le live chat,
- par email booking@studapart.com
- lors des webinaires

Besoin de conseils ? <https://www.studapart.com/fr/nos-astuces>